

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le :

Lundi 16 février 2026 à 19h30

A Servant, le 10 février 2026

Le Maire,
Sylvain DURIN



ORDRE DU JOUR

- Avenant 1 lot 3 Charpente - Multiservices
- Avenant 1 lot 1 Terrassement – VRD - La coulée verte

PROCURATION

Je soussigné(e).....donne pouvoir à pour
me représenter et voter en mon nom lors du conseil municipal du 16 février 2026 « Bon
pour pouvoir »

Signature

EXTRAIT DU REGISTRE DES
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 16 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 février 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIERE David procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 1

OBJET : AVENANT 1 LOT 3 CHARPENTE MULTISERVICES

M. le Maire rappelle l'appel d'offres lancé pour la réhabilitation de l'ancienne poste en multiservice et notamment le lot 3 charpente – couverture attribué à l'entreprise SARL EM BOIS, dont le siège social est situé ZA La Lubièrre – 63700 MOUREUILLE.

Certains travaux n'ont pas été réalisés et impliquent une moins-value pour un montant de :

- partie commerce : - 575.00 € HT

- partie logement : - 1 781.00 € HT

Soit un total de : - 2 356 euros HT

Le Maire propose de valider cet avenant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'avenant de l'entreprise EM BOIS,
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

ID : 063-216304196-20260216-DEL_2FEV-DE

SEANCE DU 16 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 février 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIERE David procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 2

OBJET : AVENANT 1 LOT 1 EUROVIA DALA – LA COULEE VERTE

M. le Maire rappelle l'appel d'offres lancé pour la coulée verte et notamment le lot 1 attribué à l'entreprise EUROVIA DALA SAS, dont le siège social est situé 222 avenue Jean Mermoz – ZI du Brézet – 63039 CLERMONT FERRAND Cedex 2.

Certains travaux complémentaires vont être nécessaires sur le chemin des Chablets.

- L'enfouissement des réseaux secs (Electricité basse tension et télécom) du chemin des Chablets est proposé pour un montant de 16 500 euros HT soit 19 800 € TTC.
- L'extension de l'emprise de 60 ml sur le chemin des Chablets pour un montant de 32 203.98 € HT, soit 38 644.78 € TTC.

Le Maire propose de valider cet avenant.

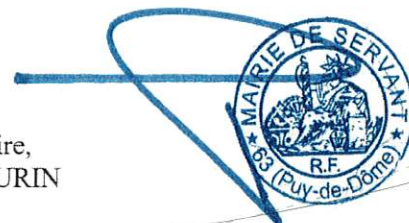
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'avenant de l'entreprise EUROVIA DALA,
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



2026/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 16 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 février 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIERE David procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 3

OBJET : ANNULE ET REMPLACE ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPEMENT FORESTIER

Le Maire rappelle la délibération n°3 du 19 janvier 2026 et précise que l'ajout du chèque du CCAS est à ajouter. Pour rappel, suite à la dissolution du Groupement Forestier et dans le but de liquider le compte bancaire, après partage du solde entre les ayants droits, la commune se voit verser la somme de 2 099.52 euros et de 429.42 euros pour le compte du CCAS.

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** l'encaissement de ce chèque,
 - **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier,
- VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 16 FEVRIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 février 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIÈRE David procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 4

**OBJET : INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR
ELECTION – ELECTIONS MUNICIPALES 2026**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour application du 1^{er}alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,
Vu le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des services déconcentrés,
Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
Vu l'arrêté ministériel du 27 février 1962 fixant le régime des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires susceptibles d'être allouées aux fonctionnaires territoriaux,
Vu la circulaire ministérielle du 11 octobre 2002 qui fixent le cadre juridique de l'IFCE.

Le Maire propose d'octroyer pour les élections municipales de 2026 une indemnité forfaitaire de 80 euros pour chaque tour de scrutin à Madame Evelyne MOUSSET, secrétaire de mairie à temps non complet.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



2026/12

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

S²LO

ID 063-216304196-20260216-DEL5CMFEV-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 16 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 10 février 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, DELRIEU Agnès, SUCHET David, NIGON Florent, AGUES Nicolas.

EXCUSES : DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain, DEFRETIERE David procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DELRIEU Agnès, MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 5

OBJET : ACQUISITION ARMOIRE REFRIGEREE SUPPLEMENTAIRE POUR LE MULTISERVICES

Le Maire informe les membres du Conseil de la demande du gérant du multiservices pour l'acquisition supplémentaire d'une armoire réfrigérée pour la réserve du commerce.

Plusieurs devis ont été obtenus. Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise HMI Agence de Clermont-Ferrand dont le siège est situé au 15 rue du Pré de la Reine – 63100 CLERMONT-FERRAND pour une armoire réfrigérée de 1300 L de marque L2G pour un montant de 2 630.61 euros HT, soit un montant total de 3 156.73 euros TTC.

Le Maire propose l'acquisition de cette armoire réfrigérée.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

